

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT
DU GARD

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2020

**DELIBERATION N° 08
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES**

Nombre de membres	
Afférents Au Conseil Municipal	En Exercice
19	19
Présents	Qui ont Pris part Au vote
18	19

L'an deux mille vingt et le dix décembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement dans le foyer Pierre Clavel (crise sanitaire), sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

PRESENTS : Tous les membres en exercice, sauf :

- Vanessa GONZALVO (procuration à Karine PERROTIN)

Karine PERROTIN a été nommée secrétaire.

Date de la convocation
04/12/2020

OBJET
DE
LA DELIBERATION

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que suite à l'achat de fournitures, nécessaires à la réalisation des travaux sur les bâtiments, effectués par le personnel communal, il y a lieu d'intégrer le montant des factures et de la main d'œuvre correspondant en section d'investissement par la procédure comptable de travaux en régie.

**TRAVAUX EN
REGIE
ANNEE 2020**

Factures matériel	Réf mandat	Montant
Carrelage de la terrasse de la Mairie côté salle des mariages		
Tout Faire n° 72007129 (partiel)	352	4 218,50 €
Main d'œuvre 2 agents à TC 1,5 semaines de travail (brut + CP)		2 045,50 €
Coût total		6 264,00 €

Les crédits sont ouverts sur l'exercice 2020 au chapitre 040. Il y a donc lieu d'établir un mandat au compte 040-2135 d'un montant total de 6 264 €, et un titre au compte 042-722 du même montant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20201210-DE08-101220-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/12/2020

Affichage : 15/12/2020

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, accepte cette intégration.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Claude MAZAUDIER

